

centre d'information
et d'orientation
Bagnols-sur-Cèze



Après le bac

Lycée Jean Vilar

2018-2019

Mme Gannay

Psychologue Education Nationale

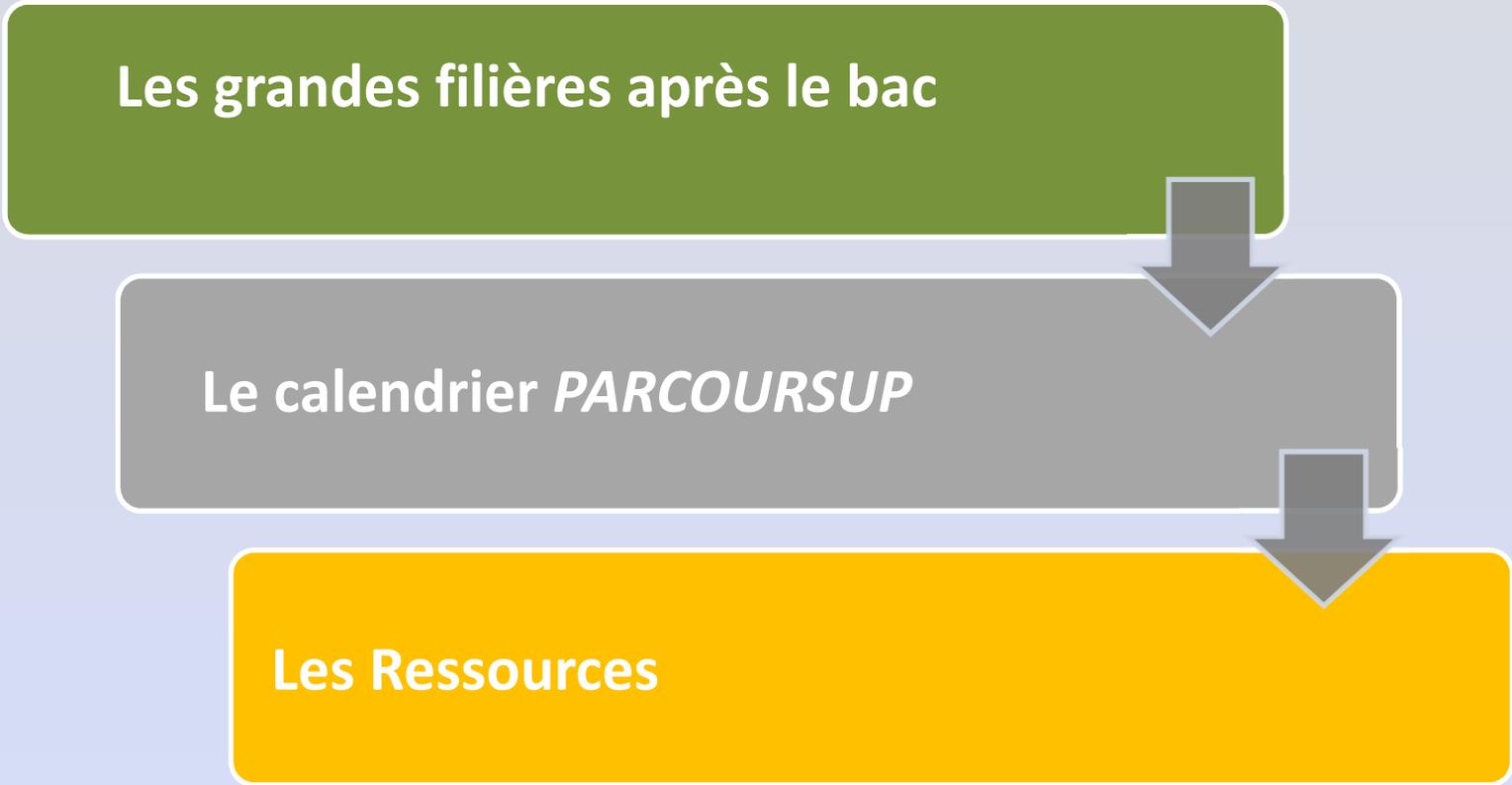
***Spécialité conseil en orientation scolaire et
professionnelle***

Au lycée : RDV le mardi et vendredi

Prise de rendez-vous au CDI

Objectifs de la séance :

Les grandes filières après le bac



```
graph TD; A[Les grandes filières après le bac] --> B[Le calendrier PARCOURSUP]; B --> C[Les Ressources];
```

Le calendrier *PARCOURSUP*

Les Ressources

Objectifs

```
graph TD; A[Objectifs] --> B[Qualification professionnelle  
(acquisition de savoirs, savoir-faire,  
savoir-être)]; A --> C[Insertion professionnelle  
rapide]; B --- D{ }; D --- C;
```

Qualification professionnelle

(acquisition de savoirs, savoir-faire,
savoir-être)

**Insertion
professionnelle
rapide**

Etudes courtes

Bac + 2 / Bac + 3

BTS

DUT



1 an de
licence professionnelle

Ecoles spécialisées du social et de la santé (3 ans)
Assistant de service social , éduc spé, infirmier, manip
radio, orthoptiste, ergotherapeute..

Diplôme national des métiers
d'art et du design

- enseignement professionnel dès le départ
- choix professionnel l'année de la terminale

BTS – DUT : descriptif

	BTS	DUT
Lieu	Lycée	IUT
Modalités d'inscription	ParcourSup Dossier scolaire (1 ^{ère} et T ^{ale})	
Origine des étudiants	36 % ont un bac techno 28 % un bac pro 17 % un bac général	65 % ont un bac général 30 % un bac techno 2,5 % un bac pro
Enseignements	1/3 d'enseignement général 2/3 d'ensei. pro et techno	1/2 d'enseignemt général 1/2 d'ensei. pro et techno
Effectif	Groupe classe	100 à 150 élèves par promotion
Ambiance	Ambiance de lycée et encadrement serré	Proche de l'université, autonomie
Obtention du diplôme	Examen terminal	Contrôle continu
Spécialités	135 spécialités au choix	41 spécialités au choix
Période de formation en milieu professionnel	8 à 16 semaines de stage en entreprise selon la filière choisie	10 semaines de stage en entreprise selon la filière choisie.

BTS – DUT : descriptif



En 1 an : licence professionnelle, licence, formation complémentaire

En 3 ans : écoles de commerce, écoles d'ingénieur, Master



Admission sur concours ou dossier

Les études en Ecoles spécialisées

❖ **Les écoles du social** : Assistant(e) social(e) ; éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants

❖ **Les écoles du paramédical** : ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, infirmier...

 Le concours Kiné se déroule désormais à l'issue d'une année de PACES, de STAPS ou de bio .

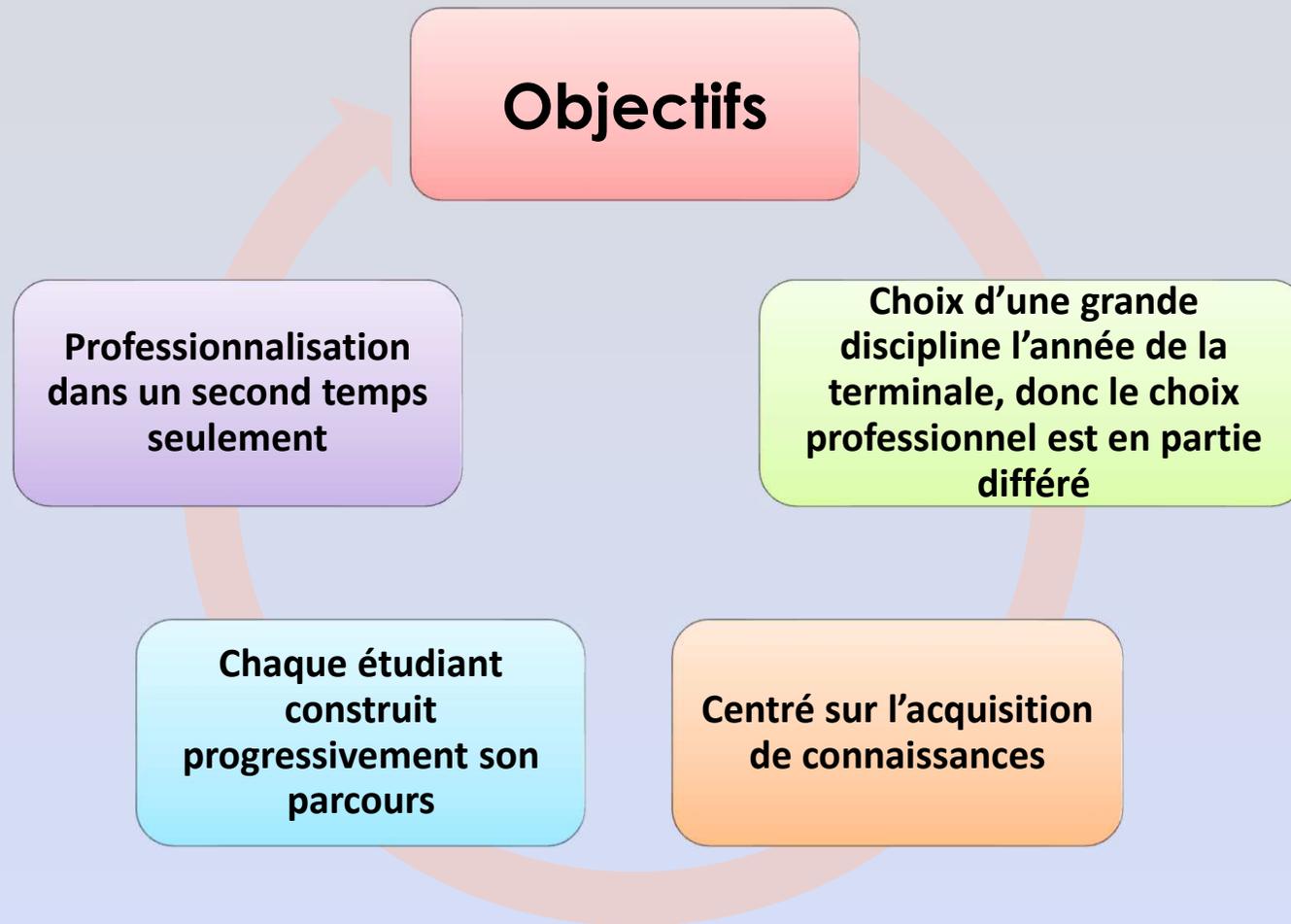
❖ **Les écoles d'art**

Les études en Ecoles spécialisées

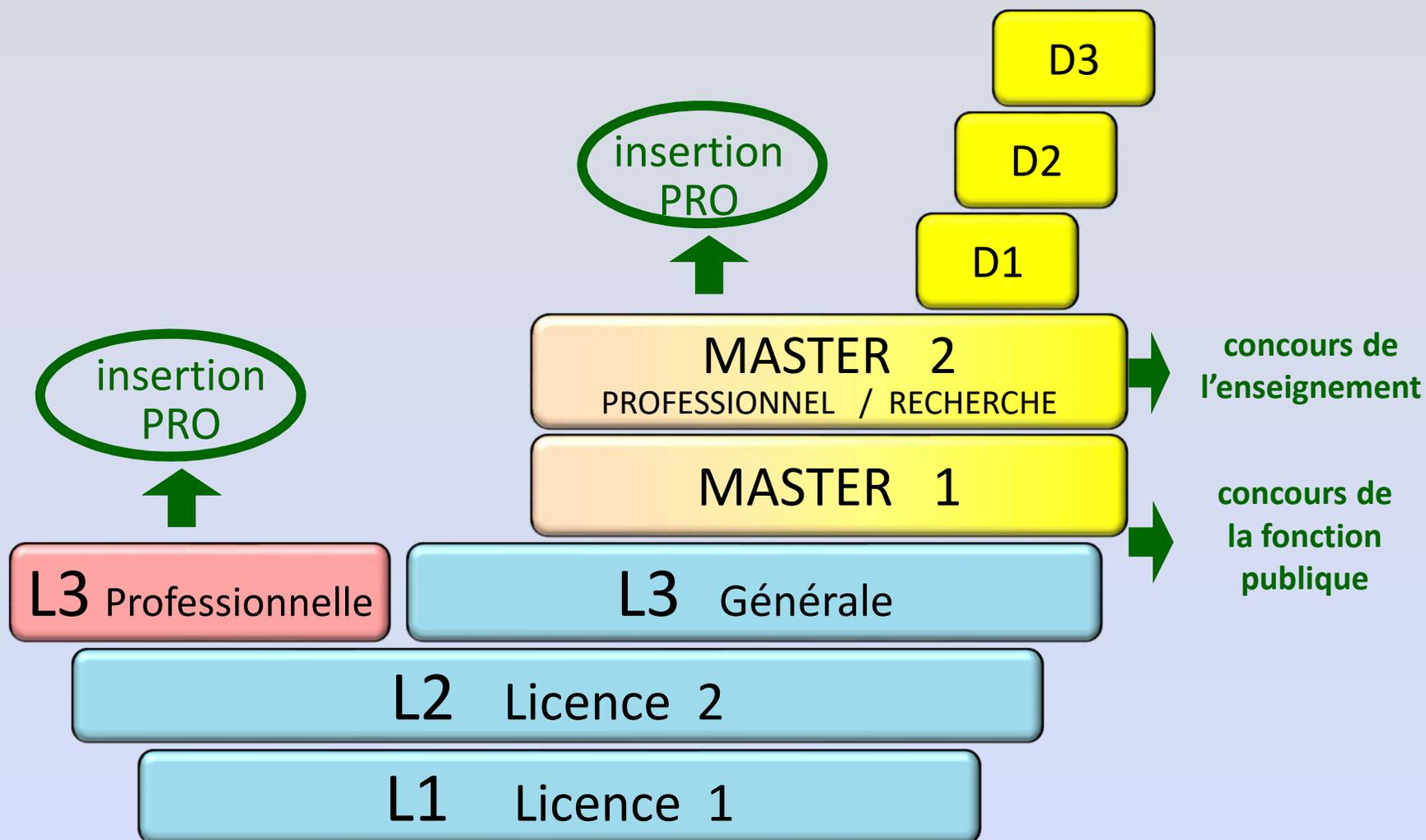
- Sélection à l'entrée avec le bac avec un profil adapté au domaine visé (ex : S notamment pour un bon nombre de formations paramédicales).
- La sélection des étudiants se fait sur dossier /**épreuves** / **entretien de motivation**. Certaines formations sont soumises à des numerus clausus (nombre de places limité), ce qui augmente d'autant plus la sélectivité.
- Une année préparatoire peut être utile pour affronter certains concours du paramédical.
- Attention, certaines formations dans le paramédical ne passent pas par Parcoursup. Se renseigner directement auprès des écoles.

On ne s'inscrit pas dans une école spécialisée à la légère. Un objectif professionnel précis est requis, de même qu'une réelle motivation.

- ✓ **Université**
- ✓ **Écoles Bac+5 et plus (Sciences Po, Architecture, Arts...)**
- ✓ **Classes préparatoires + « Grandes écoles »**
- ✓ **Grandes écoles = Écoles de commerce et de gestion, Ecoles d'ingé, ENS...**



Les études à l'université



Les études à l'université

- Études générales, **spécialisation progressive**
- Pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres (30 ECTS)
- 15 à 25H de cours par semaine, CM en amphi et TD en groupe
- Autonomie requise pour le travail personnel
- Possibilité de personnalisation des parcours
- Non sélectives sauf contrainte de place : CMI, CUPGE.

Les études en CPGE (classes prépa)

→ Visent la réussite aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, des écoles normales supérieures, des grandes écoles de commerce...

- Motivation et méthode sont exigées.
- Investissement scolaire **intensif** sur deux ans
- Bon et très bon profil scolaire
- Nécessité de proximité de logement
- Un emploi du temps important et **beaucoup de travail personnel**
- Se déroulent en Lycée
- Réunion d'information dans les lycées dès Janvier
- **Inscription via ParcourSup.**

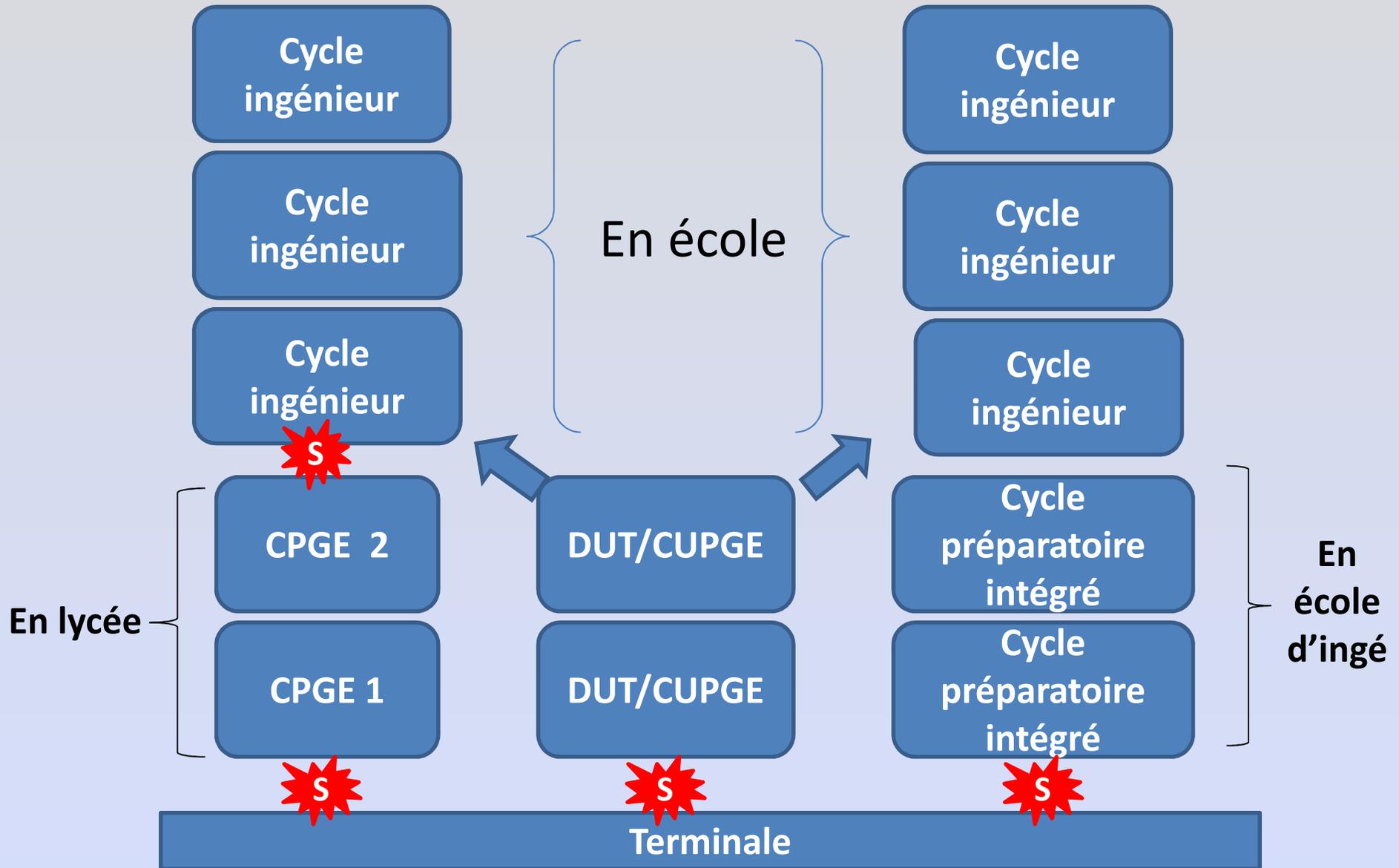


Sélection sur dossier.

Les études en Ecoles d'Ingénieurs

- Les écoles d'ingénieurs proposent une formation de niveau bac+5 (grade master)
- Elles délivrent un diplôme reconnu et habilité par un organisme officiel, la CTI (Commission des titres d'ingénieurs)
- A la clé : des cursus qui allient connaissances scientifiques, sensibilisation à la recherche, stages, ouverture internationale et humaine, et qui offrent de belles perspectives de carrière...

Ecoles d'ingénieurs : deux voies possibles



Les études en Ecoles de Gestion et de Commerce

- Sur plus de 150 écoles privées de commerce et de gestion, la moitié donne un niveau bac + 3, l'autre moitié un niveau bac + 4/5.
- **80 % d'écoles reconnues.** Les écoles de commerce étant privées, l'État ne se porte pas systématiquement caution de leur qualité. Seules les écoles reconnues peuvent délivrer un diplôme visé.
- Recrutent après le bac ou après une prépa

Intégrer une école de commerce après le bac

Quelles formations ?

En 3 ans : plus de **70 programmes reconnus** sont accessibles dès la sortie du lycée. Souvent appelés bachelors, la moitié d'entre eux sont visés par le ministère de l'Enseignement supérieur.

En 4 ans : seulement **15 programmes** sont reconnus, 10 sont visés.

En 5 ans : enfin, une **vingtaine de programmes reconnus** et visés sont accessibles avec le bac.

Coûts de scolarité ?

Toutes les écoles de commerce sont privées. Il faut compter en moyenne :

6 000 € par an pour les programmes post-bac en 3 ans ;

9 500 € par an pour les programmes post-bac en 4 ou 5 ans.

Quels profils ?

Dans l'ensemble de ces formations les **bacheliers ES** sont majoritaires. Viennent ensuite les **bacheliers S**, puis **STMG** et les **L**.

Quels concours ?

Toutes ces formations organisent des sélections propres ou communes à plusieurs écoles.

Intégrer une école de commerce après une prépa

Quelles formations ?

Une vingtaine d'écoles proposent un programme "grande école" en 3 ans (parfois 4) après une classe préparatoire économique et commerciale. C'est dans cette catégorie d'écoles que l'on trouve les plus renommées comme HEC, l'Essec... Toutes sont reconnues par l'État et délivrent un diplôme visé, valant grade de master, et sont labellisées par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Quels profils ?

Les élèves visant une école de commerce ont généralement suivi une classe préparatoire **ECS (économique et commerciale option scientifique)**, pour les bacheliers S, **ECE (économique et commerciale option économique)**, pour les bacheliers ES, **ECT (économique et commerciale option technologique)**, pour les bacheliers STMG. Depuis quelques années, ils sont rejoints par un petit nombre d'élèves de prépas littéraires dont les débouchés se sont élargis, via la banque d'épreuve littéraire (BEL).

Quels concours ?

La plupart des écoles accessibles après une prépa se sont regroupées au sein de 2 concours communs.

Les études en IEP (Institut d'études politiques)

10 Science Po

- Aix-en-Provence
- Bordeaux
- Grenoble
- Lille
- Lyon
- Paris
- Rennes
- Strasbourg
- Toulouse
- Saint Germain en Laye

MASTER 2

MASTER 1

Année de mobilité

Formation générale

Formation générale

concours

Débouchés :
banque, assurance, gestion,
finance, conseil,
communication, journalisme,
fonction publique, relations
internationales...

Les études en IEP (Institut d'études politiques)

- **10 IEP, 4 concours**
- Paris et Bordeaux qui organisent leurs propres concours, sélectionnent uniquement des bacheliers de l'année (bac + 0).
- Les IEP du concours commun (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et celui de Grenoble acceptent aussi ceux de l'année précédente (bac + 1).
- D'une durée de 5 ans, les études en IEP s'articulent en 2 cycles et débouchent sur un diplôme conférant le grade de master.
 - Le 1er cycle, de 3 ans, est pluridisciplinaire et axé sur les sciences humaines et sociales.
 - Les 2 dernières années sont celles du cycle master, c'est-à-dire, celles de la spécialisation et de la professionnalisation.
- **Une large palette de fonctions** : dans le marketing, la banque et la finance, la logistique, le management...

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

ParcourSup

Un seul site national

Ce dispositif a été mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site la majorité des formations de l'enseignement supérieur.

A partir de cette adresse, vous pouvez :

- Rechercher les formations qui vous intéressent
- Vous renseigner sur les établissements
- Emettre des vœux
- Consulter vos propositions d'admission

Une démarche unique pour vous porter candidat.

- votre inscription / Saisie des vœux
- la constitution des dossiers électroniques de candidature + confirmation
- La phase d'admission et réponses
- l'inscription administrative dans l'établissement

ParcourSup

Pour chaque formation, une fiche précisant :

- ✓ Le contenu des enseignements
- ✓ Les connaissances et aptitudes nécessaires (attendus nationaux et parfois locaux)
- ✓ Les dates des journées portes ouvertes
- ✓ Nombre de places
- ✓ Nombres de candidatures reçues l'année précédente
- ✓ Contact du responsable pédagogique et d'étudiants ambassadeurs

ParcourSup

20 décembre 2018	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture du site : phase d'information
22 janvier au 14 mars	<ul style="list-style-type: none">• Inscription sur le site : adresse électronique valide + INE (possibilité de renseigner le numéro du candidat + celui des parents)• Saisie des vœux (jusqu'au 14 mars 18h)
Jusqu'au 3 avril	<ul style="list-style-type: none">• Constitution des dossiers et confirmation + signalement des préférences (non communiquées aux établissements)
Le 5 avril	<ul style="list-style-type: none">• ParcourSup transfère les dossiers aux établissements
15 mai- 19 juillet	<ul style="list-style-type: none">• Propositions d'admission et réponses <p>→ Délai de réponse max: 5 jours</p>
25 juin- 14 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Phase complémentaire sur places vacantes <p><i>Après résultats du bac, la commission d'accès à l'enseignement supérieur étudie les dossiers des bacheliers sans propositions.</i></p>

ParcourSup – Le dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte :

- ✓ *Les bulletins scolaires* des classes de 1^{ère} et terminale (1^{er} et 2nd trimestre)
- ✓ *La fiche Avenir* → Avis sur le projet émanant du conseil de classe *
- ✓ ***Le projet de formation motivé*** : 1500 caractères (25 lignes), à remplir directement dans ParcourSup.
- ✓ Autres éléments éventuellement demandés

La rubrique « Activités et centres d'intérêts »



Cette rubrique facultative peut permettre au candidat de renseigner des informations autres que scolaires qu'ils souhaitent porter à la connaissance des formations qui vont étudier les dossiers :

- Expérience d'encadrement ou d'animation
- Engagement civique, associatif
- Expériences professionnelles ou stages
- Pratiques sportives et culturelles

La rubrique « Mes préférences »



- Le candidat exprime en quelques phrases ses préférences: pour une formation, un domaine ou un secteur géographique.
- Le candidat indique s'il envisage de formuler des demandes en dehors de la plateforme ParcoursSup.

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent de mieux suivre les candidats durant la procédure.

Les vœux

➤ 10 vœux maximum, non hiérarchisés

- 1ère année de licence + PACES
- CPGE + CPES (classes préparatoires aux grandes écoles)
- CUPGE (classes universitaires préparatoires aux grandes écoles)
- BTS + BTSA
- DUT
- DCG (Diplôme de comptabilité gestion)
- La plupart des écoles d'ingénieurs post bac
- Ecoles d'architecture
- Certaines écoles de commerce post bac (EGC, IDRAC)
- Ecoles nationales d'art
- DNMADE (Diplôme national des métiers d'art et du design)
- BPJEPS (Brevet professionnel sport)
- CMI (Cursus master en ingénierie)
- Institut de formation en soins infirmiers
- Ecoles du social : ASS, EJE, ES



Les écoles hors ParcoursSup

ÉCOLES SPECIALISEES	GRANDES ECOLES
<ul style="list-style-type: none">➤ Ecoles privées de différents domaines (notariat, hôtellerie..) ➤ Beaux arts ➤ Certaines formations paramédicales: orthophoniste, ostéopathe..	<ul style="list-style-type: none">➤ Certaines écoles d'ingénieurs➤ IEP➤ La plupart des écoles de commerce➤ Université Paris Dauphine

Les vœux – Instructions pour la saisie

1.BTS , DUT, CPGE, DCG, DNMADE

→ Les vœux sont regroupés par spécialité

Vœux (de 1 à 10)	Sous-vœux (de 1 à 10)
DUT Techniques de commercialisation	→ IUT Avignon
	→ IUT Montpellier
	→ IUT Lyon
	→ IUT La Rochelle ...
Prépa MPSI	→ Lycée Thiers- Marseille (sans internat)
	→ Lycée Pierre de Fermat- Toulouse (avec et sans internat)
	→ Lycée Paul Valery – Paris 12 ^{ème} (avec internat)

10 sous vœux max par spécialité et au total 20 sous vœux max (tous vœux confondus).

Les vœux – Instructions pour la saisie

2. Licences

Pas de regroupement de licence dans notre académie (possible dans d'autres académies).

Dans l'académie de Montpellier, un vœu de licence = une formation dans un établissement.



Exemple : Licence Langues étrangères appliquées à l'université de Montpellier = 1 vœu

Exception : PACES Ile de France → Vœu multiple → 7 universités

Les vœux – Instructions pour la saisie

3. Ecoles de commerce et écoles d'ingénieur

Les écoles sont regroupées par réseau, la candidature porte sur le réseau et le candidat spécifie les écoles visées au sein de celui-ci.



Ces choix ne sont pas décomptés des 20 sous vœux possibles.



Exemple : Concours Geipi polytech (31 écoles)

Exemple : Concours EGC (18 écoles)

Les vœux – Instructions pour la saisie

3. Cas particuliers : PACES Ile de France, IFSI, EFTS

Le nombre de sous vœux n'est pas limité.

Ces choix ne sont pas décomptés des 20 sous vœux possibles.

Les vœux en apprentissage –BTS/DUT

Pour trouver les formations en apprentissage sur Parcoursup, il suffit d'aller dans le moteur de recherche de formations et de cocher « Formations en apprentissage » dans l'encart « critères spécifiques ».

Il est possible de formuler **jusqu'à 10 vœux** en apprentissage, **en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant**. Ces vœux apparaîtront dans le dossier du lycéen dans une liste distincte de celle des vœux formulés pour des formations sous statut d'étudiant.

Comme pour les BTS et les DUT sous statut d'étudiant, les BTS et DUT en apprentissage sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale. Chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu d'un vœu multiple. Pour demander une spécialité de BTS ou de DUT en apprentissage, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir jusqu'à 10 sous-vœux maximum.

Les modalités de réponses

Pour une formation
sélective sur dossier
(BTS, DUT, CPGE, DCG..)

-Oui

-En attente d'une place
(connaissance du rang)

-Non

(Chaque candidat peut demander
le motif du refus)

Pour une formation non
sélective (Licence hors CMI)

-Oui

-Oui si 

-En attente d'une place
(connaissance du rang)

Le lycéen est informé :

- Sur son portable via l'application ParcoursSup (dispo le 01/03)
- Sur sa messagerie personnelle
- Sur sa messagerie intégrée à ParcoursSup

Le contrat de réussite pédagogique à l'université

« Pour tenir compte de la diversité des nouveaux bacheliers (séries de baccalauréats, parcours, niveaux, aspirations, objectifs professionnels, talents, passions...), il est indispensable de renforcer l'accompagnement en fonction des besoins de chacun et de construire des parcours plus personnalisés, au plus près des aspirations et des situations individuelles. C'est le sens des parcours de formations personnalisés et des dispositifs d'accompagnement pédagogique qui seront proposés en appui de la réponse « Oui-Si ».

➔ Il s'agit d'une personnalisation des parcours au travers de propositions d'aménagement pédagogique afin de réunir les conditions de réussite et ce en fonction du profil de chaque étudiant.

Exemple de personnalisation : **remise à niveau, cursus progressifs (licence en 4 ans), renforcement de la méthode de travail universitaire , bilan a mi parcours , tuteur etc...**

L'inscription dans la licence est subordonnée à l'acceptation de ces dispositifs d'accompagnement proposés pour favoriser la réussite.

Les modalités de réponses

Quels délais pour accepter les propositions ou y renoncer ?

5 jours

- Du 15 mai au 19 mai

3 jours

- A partir du 20 mai

Faute d'acceptation ou de renonciation à l'expiration de ces délais : la place est libérée pour un autre candidat

Interruption des propositions pendant les épreuves du baccalauréat

Exemple

CPGE MPSI

Lycée Arago (avec internat) Perpignan

Lycée Daudet (avec et sans internat) Nîmes

BTS Assistant
technique d'ingénieur

Lycée Dumas- Alès

Lycée du Rempart - Marseille

Lycée privé St Paul- Besançon

DUT Mesures
physiques

IUT de Montpellier

DUT Réseaux et
télécoms

IUT de Béziers

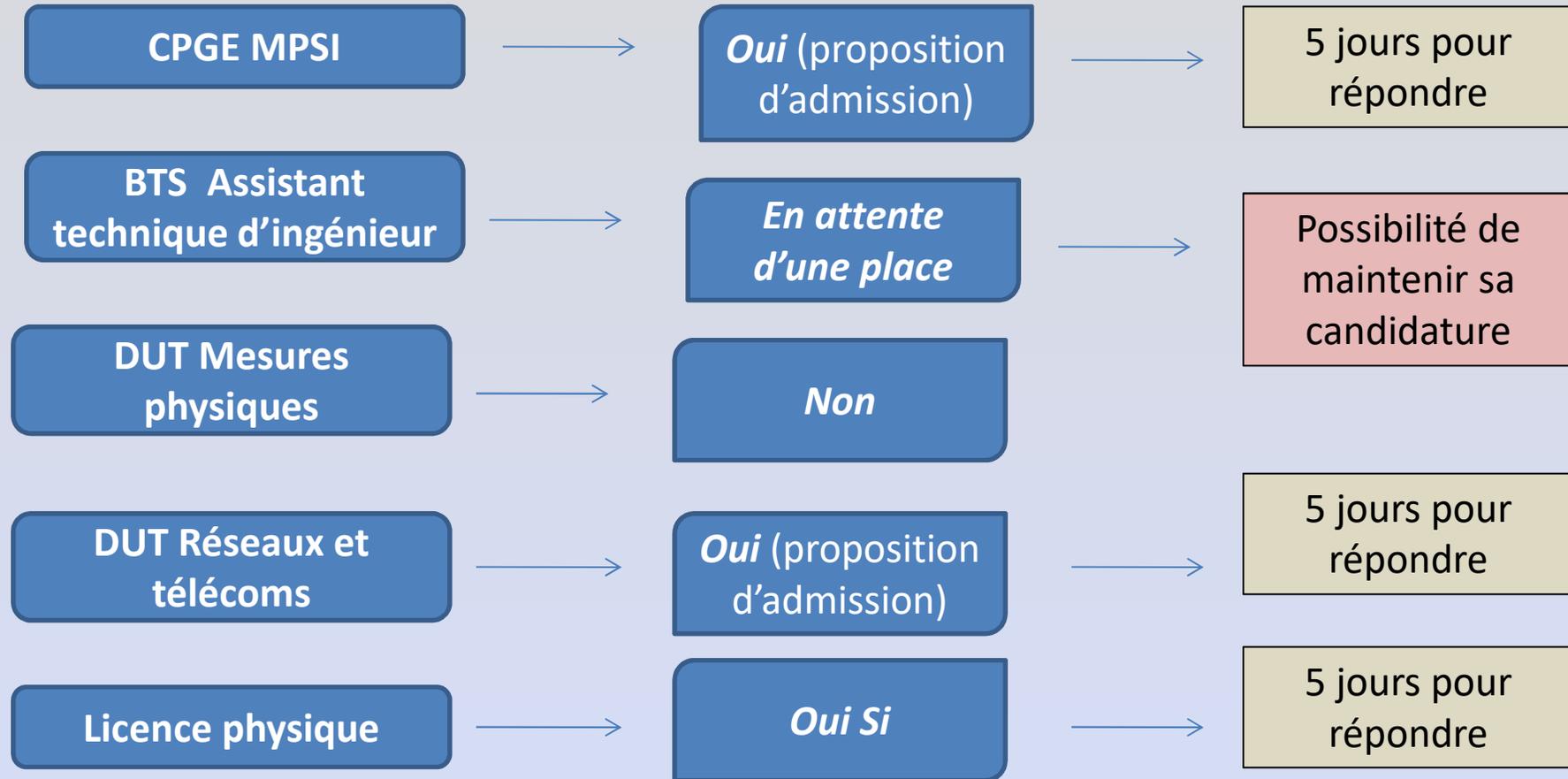
Licence physique- Université de Montpellier

Licence physique- Université de Besançon

Licence Sciences de la Terre - Université de Montpellier

Concours Geipi Polytech

Réponses le 15 mai



Vie étudiante



Bourse et logement: Créer son dossier social étudiant sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Du 15 janvier au 15 mai 2019.



Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Pas de démarche à faire.

Où trouver de l'information ?

❖ Les salons :

- JMF le 31 janvier 2019 à Bagnols (Halle les Eyrieux)
- Le salon « Lycée Avenir » à Nîmes Jeudi 24 janvier 2019 (Parc des expos)
- Les « Rencontres après Bac » Université d'Avignon samedi 19 janvier 2019

❖ Les sites internet : ONISEP, CIDJ, www.terminales2018-2019.fr

❖ Contact plateforme ParcoursSup: **Un numéro vert** : le 0 800 400 070 pour poser des questions sur l'orientation et le fonctionnement de la plateforme. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h

❖ Les établissements de formation : lors des journées portes ouvertes

❖ Les documents de l'ONISEP

Au Centre d'Information et d'Orientation de Bagnols

Le CIO : Le mercredi après midi de 14h à 17h (sur RDV)

De 9h à 17h (sans interruption)

Ouvert pendant les vacances scolaires (10h – 16h)